



COMITE DE DIRECTION

Réunion Plénière

Réunion du 06 janvier 2020

Président : M. Edouard DELAMOTTE

Présents : MMES. Patricia ARNOUX, Christine TASTAVIN, MM. Gérard ALUNNI, Alain BROCHE, Pascal BISTARELLI, Claude COLOMBO, Gilles ERMANI, Bernard JAMMES, Pierre LAFON, Francis MAGGI, Georges ROMANO, François ROUSTAN, Patrick SCALA

Excusés : MMES Laurence ANTIMI, Christiane TOTO BROCCHI, Rosette GERMANO, MM. Nicolas BAUDOIN, Christian POMATTO, Joël SIMON

Assistent : MM. Stéphane DUDILLIEU, Jérémy GUEDJ

MODALITES DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'Appel à la Ligue Méditerranée de Football.

Ouverture de la séance à 18h00.

OUVERTURE DE LA SEANCE PAR LE PRESIDENT

Le Président Edouard DELAMOTTE remercie les membres présents de leur présence et présente ses meilleurs vœux.

APPROBATION DES PV

Comité de Direction du 02/12/2019
Bureau du 09/12/2019
Bureau du 16/12/2019

FELICITATIONS

Le Comité de Direction adresse toutes ses félicitations à M. Gérard ALUNNI, Secrétaire Général du DCA, heureux arrière-grand-père pour la deuxième fois d'un petit garçon prénommé James.

Aux équipes U14 de l'USCBO et de VSJB FC qui accèdent en championnat U14 R2.

INTERVENTION DU PRESIDENT

Le Président propose M. Bernard JAMMES, élu au Comité de Direction lors de de l'A.G d'hiver du 18 décembre 2019 au poste de Trésorier Général Adjoint. Soumise au vote du Comité de Direction, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Une Assemblée Générale électorale du District de la Côte d'Azur se tiendra le 07 juillet 2020, en vue de celle-ci le Président procède à un tour de table afin que les membres du Comité de Direction présentent un bilan de la mandature et surtout expriment leurs desiderata et les actions à mener pour le prochain mandat.

La proposition de renouvellement du parc informatique pour un coût de 17.687 € HT est adoptée.

La F.F.F nous a transmis un dossier complet sur lancement du programme de développement du Foot Loisir, ces pratiques feront l'objet d'une priorité absolue pour la saison 2020/2021.

TRESORERIE

Les subventions sollicitées par l'Entente Niçoise des Clubs de la F.F.F, l'U.S.R.V.N pour l'acquisition de matériel pédagogique et à l'A.S.P.T.T Cagnes-sur-Mer dans le cadre de ses déplacements en Coupe de France Entreprises sont accordées. Les montants figurant au PV interne seront communiqués aux bénéficiaires.

31 clubs sont en retard pour le règlement de l'acompte dû au 15/11/2019, conformément aux stipulations de l'article 48 des Règlements sportifs du D.C.A, ces clubs seront mis en demeure d'avoir à régulariser leur situation dans un délai de 15 jours.

INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

M. Francis MAGGI commente l'édition générale de l'observatoire des comportements pour la période du 01/07/2019 au 03/01/2020.

Sur un nombre de 3346 matchs joués, 60 sont concernés par des incidents, soit 1,80%.

La ventilation des principaux incidents :

- Violences verbales 36 soit 60 %
- Violences physiques 23 soit 38,3 %
- Incivilités 1 soit 1,7 %

Par catégories :

+ de 18 ans : 35,9 ‰

17-18 ans : 70.5 ‰

15-16 ans : 36.1 ‰

13-14 ans : 28.7 ‰

Foot animation : 1.8 ‰

Féminines seniors : 13.3 ‰

Présentation du thème « la santé » sélectionné pour le concours action du mois de janvier 2020 dans le cadre du Programme Educatif Fédéral : « la santé ».

BPDJ

La prochaine séance de l'atelier de la BPDJ se tiendra le jeudi 09/01/2020 au siège du D.C.A. Huit jeunes joueurs sont convoqués, le Comité de Direction sera représenté par M. Francis MAGGI.

ARBITRES

M. Gilles ERMANI se réjouit de la réussite de 34 candidats-arbitres à l'examen théorique. Par ailleurs, une session de rattrapage se tient actuellement pour trois candidats.

COURRIER

F.F.F : disposition à prendre sur le football à 8. Après validation de la L.F.A et de la direction de l'arbitrage. Pris note, transmis à la Commission des arbitres pour application.

L.M.F : demande d'information sur un club suite à un courriel adressé à la F.F.F. Ce club sera reçu au District de la Côte d'Azur.

L.M.F : Proposition de faire une étape du L.M.F Tour 2020 en juin 2020 sur le territoire du District de la Côte d'Azur, cette manifestation pourrait se tenir sur une plage d'Antibes. Une prise de contact avec cette commune est en cours.

L.M.F : Lancement de la plateforme d'aides aux clubs, L.M.F F.C, le 21 décembre 2019. Cette plateforme attractive permet de s'informer, de se former et d'être accompagné.

C.N.O.S.F : en partenariat avec la F.F.F, le C.N.O.S.F organise « les trophées clubs+ » pour récompenser les initiatives innovantes et exemplaires des clubs. Inscriptions sur le site : www.tropheesclubplus@cnosf.org

Département 06 : invitation à la cérémonie des ambassadeurs du sport 06 qui se tiendra au stade de l'Allianz Riviera le 06 février 2020. Pris note.

A.S FONTONNE FOOTBALL : Invitation à la présentation des vœux le vendredi 17 janvier 2020 au club house du stade Docteur Léger. Pris note.

La séance est levée à 20h50.

Président,
M. Edouard DELAMOTTE.

Le Secrétaire de séance,
M. Francis MAGGI.